



Communiqués

Pour publication immédiate

Révision annoncée du code de pratiques pour les chevaux

Ottawa (Ontario) 13 décembre 2010 – Canada Hippique a le plaisir d’annoncer que la liste des membres du Comité d’élaboration du Code pour les équidés est établie, et que le processus de révision du code de pratiques pour le soin et la manipulation des chevaux peut commencer. Les révisions se feront conformément au processus d’élaboration des codes de pratiques du Conseil national pour les soins aux animaux d’élevage (CNSAE).

« Les membres du Comité d’élaboration du Code pour les équidés représentent un vaste échantillon des acteurs de la filière équine, explique Jackie Wepruk, directrice générale du CNSAE. Ils représentent l’industrie du cheval dans toute sa diversité, avec les nombreuses vocations et utilisations des chevaux au Canada. » Visitez le site www.canadahippique.ca pour en savoir plus sur les membres du Comité d’élaboration du Code pour les équidés.

Depuis 2005, Canada Hippique dirige les efforts pour actualiser le code de pratiques pour les chevaux et mettre en place le Comité d’élaboration du Code pour les équidés. La version actualisée du Code, élaboré à l’origine en 1998, est attendue en 2013.

« Vu l’augmentation spectaculaire du nombre de chevaux au Canada dans les domaines des loisirs, du sport et de l’agriculture, ainsi que les progrès techniques et sanitaires accomplis depuis 1998, la Division de l’industrie de Canada Hippique juge que la révision du Code est une haute priorité », déclare Dean Leifso, président du conseil de la Division de l’industrie de Canada Hippique. « Il est gratifiant de voir que le gouvernement du Canada et le CNSAE reconnaissent le besoin d’un code de pratiques révisé pour les équidés et qu’ils soutiennent l’élaboration d’un nouveau code pour la filière équine au Canada. »

« Canada Hippique promulgue le traitement sans cruauté des chevaux, des ânes et des mules, et considère qu’il incombe à l’industrie du cheval et aux propriétaires d’équidés de fournir des soins exempts de cruauté », déclare D^{re} Mary Bell, coprésidente du comité Santé et Bien-être de Canada Hippique. « Les principes directeurs du code de pratiques révisé pour les chevaux contribueront à améliorer la qualité de vie de chaque animal, de sa naissance à sa mort. »

Caroline Ramsay a été engagée par le CNSAE comme secrétaire à l’élaboration du Code; elle facilitera le travail du Comité d’élaboration du Code de pratiques pour les équidés. M^{me} Ramsay est titulaire d’un baccalauréat ès sciences de l’Université de la Colombie-Britannique. Elle est stagiaire en agronomie, et son expérience professionnelle inclut la rédaction de normes et la coordination d’un programme d’agrément sur le bien-être des animaux d’élevage.

Les codes de pratiques sont des lignes directrices élaborées à l’échelle nationale pour les soins et la manipulation des différentes espèces d’animaux d’élevage. Leur but est de favoriser des pratiques de gestion et de bien-être rationnelles en présentant des recommandations et des exigences à l’égard des pratiques d’élevage, dont le logement,

la prise en charge, le transport et la transformation des animaux. Par « exigences », on entend soit les exigences réglementaires, soit les pratiques exemplaires attendues par l'industrie pour encourager un niveau de soin plus élevé. Ce processus repose en grande partie sur l'apport d'un comité scientifique composé de praticiens chevronnés de la recherche équine. Le comité scientifique examine les études portant sur les questions de bien-être prioritaires et en fait la synthèse pour le Comité d'élaboration du Code pour les équidés.

Le CNSAE

Créé en 2005, le CNSAE est un partenariat de collaboration entre divers acteurs soucieux de partager de l'information et de travailler ensemble au bien-être et à la protection des animaux d'élevage. Le Conseil est le chef de file national en matière de soins aux animaux d'élevage au Canada. Le CNSAE souhaite remercier la Coalition canadienne pour la santé des animaux (CCSA), qui l'a aidé à obtenir des fonds pour ce projet. Pour plus de détails, visitez le site www.nfacc.ca.

Canada Hippique

Canada Hippique est l'organisme national chapeautant l'hippisme. Institution caritative axée sur le service aux membres, Canada Hippique est la division administrative de l'Équipe équestre canadienne faisant autorité en concours hippique national. Elle est la voix nationale des cavaliers de loisir, l'association nationale représentant le bien-être du cheval, l'élevage et l'industrie. Canada Hippique est reconnue auprès du gouvernement du Canada, de la Fédération équestre internationale et du Comité olympique canadien en tant qu'organisme représentant les sports équestres et les intérêts équins. Pour plus de renseignements sur Canada Hippique, visitez le site www.canadahippique.ca.

Les révisions des codes de pratiques lancées entre 2010 et 2013 s'inscrivent dans le projet Répondre aux attentes du marché intérieur et international en matière du bien-être des animaux d'élevage. Ce projet est financé par le programme Agri-flexibilité du Plan d'action économique (PAE) du Canada. Le PAE met l'accent sur le renforcement de l'économie et s'efforce d'assurer l'avenir économique du pays. Pour plus de détails au sujet de l'Agri-flexibilité et du Plan d'action économique du Canada, visitez les sites www.agr.gc.ca/agriflexibilite et www.plandaction.gc.ca.

-30-

Renseignements :

M^{me} Jackie Wepruk
Directrice générale et coordonnatrice de projets
Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
Tél. : (403) 783-4066
nfacc@xplornet.com
www.nfacc.ca

M^{me} Margaret Harvey
Directrice, Récréation
Canada Hippique
Tél. : 613-248-3433 poste 133
mharvey@equinecanada.ca
www.canadahippique.ca

M. Ed Empringham, D.M.V
Gestionnaire de projet
Coalition canadienne pour la santé des animaux
Tél. : (519) 537-7999
ed.empringham@sympatico.ca
www.animalhealth.ca